

# La correspondance politique de saint Vincent de Paul : Orthodoxie et pédagogie

par Joseph Lagneau

Cet article vient commémorer le 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort de saint Vincent de Paul (27 septembre 1660).

Sauf indication contraire, toutes les citations de saint Vincent de Paul sont tirées du livre de Mgr CALVET : *Saint Vincent de Paul, textes choisis et commentés*, Paris, Plon, 1913 (336 pages).

*Le sel de la terre.*



EN CONSIDÉRANT LA CORRESPONDANCE <sup>1</sup> de saint Vincent de Paul, ne pourrait-on pas dire, paraphrasant Pascal : on est tout étonné et ravi car on s'attendait à trouver l'apôtre de la charité et l'on trouve le « Père de la Patrie <sup>2</sup> » ? Au delà de ce paradoxe réducteur bien sûr, il convient de ne pas oublier cette réalité française, en ce 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort du petit pâtre des Landes (27 septembre 1660) : « La France est le pays à qui a été donné Vincent de Paul, comme elle est le

---

<sup>1</sup> — « On assure, écrit Mgr CALVET dans sa biographie de saint Vincent de Paul (*Saint Vincent de Paul*, Paris, Albin Michel, 1948) qu'il a écrit 50.000 lettres dans l'espace de cinquante ans, et ce chiffre doit être inférieur à la réalité ; nous en avons un peu plus de 3.000 dans l'édition Coste, qui est la dernière et la plus complète » (p. 315). Et, ajoute-t-il, « qu'on lise ses lettres, qui vont toujours au fond des questions les plus graves comme les plus humbles ». (p. 125).

<sup>2</sup> — Expression utilisée par le gouverneur de Saint-Quentin en Picardie à l'adresse de saint Vincent : « Je vous supplie d'être encore le Père de la Patrie pour conserver la vie à tant de pauvres moribonds et languissants, que vos prêtres assistent, et ils s'en acquittent très dignement. » Cité par Mgr CALVET dans *Saint Vincent de Paul, textes choisis et commentés*, Paris, Plon, 1913.

pays à qui a été donnée Jeanne d'Arc. Nous ne savons pas assez que c'est un privilège <sup>1</sup>. »

Si les multiples œuvres du saint sont connues de tous <sup>2</sup>, toutes issues de ce cri du cœur – « Le pauvre peuple meurt de faim et se damne ! » – il est un aspect sur lequel nous aimerions donc plus particulièrement insister en cette année commémorative : la correspondance politique au sens large du terme, puisque le rôle national de saint Vincent de Paul (aumônier de la reine Margot, précepteur chez M. de Gondi, aumônier général des Galères, directeur spirituel d'Anne d'Autriche, membre du conseil de Conscience des affaires ecclésiastiques) se mue bien vite en un rôle international au service de l'Église universelle grâce aux missions à l'étranger, en Italie, Pologne, en terres d'Hibernie et de Barbarie.

Plus peut-être que dans ses lettres privées – à mademoiselle Le Gras par exemple <sup>3</sup> et en plus de ses entretiens au dessein plus didactique – *La petite méthode* et les Conférences <sup>4</sup> – saint Vincent nous dévoile dans cette œuvre épistolaire, destinée aux autorités politiques et religieuses, la justesse de ses positions et la justice de ses décisions <sup>5</sup>, en des temps de troubles et de misère (Fronde, jansénisme, guerres). Avant d'évoquer sa pédagogie, faite à la fois de fermeté et de souplesse, en des termes d'une éloquence vigoureuse et savoureuse <sup>6</sup>, il nous faut évoquer l'orthodoxie de ses « principes »

1 — Cité par *Le Sel de la terre*, n° 19, hiver 96-97, p. 204, à partir du livre de Mgr CALVET (*Témoins de la connaissance française*, Paris, Alsatia, 1983).

2 — Fondation de la société de la Mission, Séminaires, Exercices spirituels, Conférence des mardis, Dames et Filles de la Charité, Enfants trouvés, Assistance aux mendiants, Secours aux provinces du royaume, etc.

3 — « Simplicité, brièveté, austérité, voilà les caractères des lettres de saint Vincent à Louise de Marillac. Elles constituent un genre dont Bossuet se souviendra », écrit Mgr CALVET (*Textes choisis et commentés*, p. 37). A cette âme inquiète, saint Vincent recommandait d'aller à Dieu « bonnement, rondement, simplement ». Comme saint François de Sales, qu'il a connu et qu'il vénère, M. Vincent use des adverbes à bon escient pour indiquer la bonne manière de vivre surnaturelle. (Voir aussi « aimablement, doucement, affablement, cordialement ou avec débonnaireté »).

4 — Par *La petite méthode* ou méthode de prêcher, saint Vincent a été un vrai réformateur de la chaire, en épurant l'éloquence sacrée par la simplicité et l'esprit de mesure. Il a ainsi contribué à préparer l'esprit classique de la 2<sup>e</sup> moitié du 17<sup>e</sup> ; lui qui disait : « Dieu ne peut rien nous commander qui soit contraire à la raison. » Cette méthode, il l'enseigna à ses missionnaires par ses conférences et par ses lettres ; il la répandit par ses Conférences du mardi dont bénéficia Bossuet, pour épurer son éloquence notamment...

5 — Pour évoquer le vrai visage de saint Vincent de Paul et échapper aux caricatures d'un Vincent philanthrope, cher à Voltaire, consulter les livres enthousiastes du P. Yves SALEM, lazariste : *Saint Vincent de Paul et la politique* (DMM, 1993), *Saint Vincent de Paul et l'Islam* (DMM, 1991), *Saint Vincent de Paul et la Révolution française* (DMM, 1989), *Saint Vincent de Paul et l'armée* (Paris, éd. du Cèdre, 1975) avec une préface roborative de Mgr Lefebvre.

6 — Mgr CALVET note dans *Littérature religieuse de François de Sales à Fénelon* (Paris, de Gigord, 1938) : « Le paysan landais participe aux doctes assemblées qui se tiennent dans un milieu de cour et il apprend la pure langue française, la langue franche et vivante du temps de Henri IV, qui n'a pas encore été touchée par le travail des Précieuses et à laquelle il restera fidèle jusqu'à sa mort » (p. 117) ; « Son esprit est si vif et son cœur si chaud (« il

de conduite, où la prudence humaine s'enracine toujours dans la soumission à la Providence divine.

## L'orthodoxie : entre prudence et Providence

Décidé à « suivre les desseins de la Providence en toute sa petite conduite », saint Vincent de Paul entend agir en fonction des maximes évangéliques, sûr ainsi que les moyens choisis ou que les occasions rencontrées seront marqués du sceau de la Providence, selon son propre constat : « Oh ! quel bonheur de ne vouloir rien que ce que Dieu veut, et de ne faire rien que selon que la Providence en présente l'occasion, et de n'avoir rien que ce que Dieu nous a donné par sa Providence » (p. 106).

### La soumission à la Providence

Comme tout saint, saint Vincent veut se conformer en tout à la volonté de Dieu. Cette conduite, faite d'obéissance et de sainte indifférence chères à son ami Bérulle, le saint l'exprime en termes de vérité générale dans toutes les lettres qu'il rédige : « Se conformer en tout à la volonté de Dieu, disait-il, et y prendre tout son plaisir, c'est vivre sur la terre d'une vie tout angélique, et même c'est vivre de la vie de Jésus-Christ <sup>1</sup> » ; « Les choses de Dieu se font par elles-mêmes, et la vraie sagesse consiste à suivre la Providence pas à pas <sup>2</sup>. »



Philosophe avisé et théologien confirmé <sup>3</sup>, notre épistolier oppose la faiblesse de nos conjectures, esclaves de la contingence humaine, à la souveraineté des desseins de Dieu, établis par le gouvernement céleste :

préconisait de prêcher uniquement l'Évangile et de prêcher avec son cœur », ajoute l'expert Calvet, que la grâce du style lui est donnée par surcroît et qu'il n'y a pas, dans les quatorze volumes qu'il a laissés, une page qui soit fade et indifférente » (p. 127).

<sup>1</sup> — *Vertus et Doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul* par l'abbé MAYNARD, Paris, éditeurs Bray et Retaux, 1882, p. 31. Voir aussi *Les plus belles pages de saint Vincent de Paul*, Paris, Clovis, 2004.

<sup>2</sup> — *Ibid.*

<sup>3</sup> — Au cours de ses pérégrinations, saint Vincent a suivi un cursus théologique à Toulouse, à Rome puis à Paris (à la Sorbonne). Il était très au fait des controverses religieuses comme nous le verrons à propos du jansénisme (voir à ce sujet son orthodoxie face à son ami basque, Jean Du Vergier de Hauranne, devenu abbé de Saint-Cyran).

« Une girouette n'est pas plus sujette aux mouvements de l'air que l'esprit de l'homme aux agitations extérieures... Dieu soit béni de ce qu'il a voulu que toutes les choses du monde soient incertaines et périssables, afin que nous cherchions en lui seul la solidité de nos desseins et de nos affaires, parce qu'alors les événements nous tournent à bien <sup>1</sup>. » Aussi incombe-t-il à l'homme d'entrer dans cet esprit de haute contemplation du gouvernement de Dieu, auquel il doit soumettre et subordonner toute sa conduite : « Plaise donc à la bonté de Dieu qu'il nous donne part à l'éternelle pensée qu'il a de lui-même, tandis que, perpétuellement, il s'applique au gouvernement de ce monde et à pourvoir aux besoins de toutes ses créatures, jusqu'à un petit moucheron. Oh ! qu'il faut travailler à l'acquisition de la participation de cet esprit <sup>2</sup> » ; « le bon Dieu, précisait-il, ne se gouverne pas dans ses œuvres selon nos vues et nos souhaits. Nous devons nous contenter de faire valoir le peu de talents qu'il nous a mis en mains, sans nous mettre en peine d'en avoir de plus grands ou de plus étendus <sup>3</sup>. »

Homme d'action, pénétré de la primauté de la contemplation, saint Vincent se fait par conséquent une loi de ne rien entreprendre par lui-même et d'attendre pour toute réalisation l'appel de la Providence : « Il ne faut pas enjamber sur la conduite de la Providence <sup>4</sup> », aime-t-il à répéter dans son langage métaphorique. Et s'il avance du pas des bouviers de son pays avant que la Providence ne se soit clairement manifestée – « Laissons faire le bon Dieu et resserrons-nous dans notre coquille <sup>5</sup> » – il agit avec l'intrépidité du Gascon une fois que celle-ci s'est pleinement révélée : « Quand la Providence a ouvert ses voies, il faut la suivre à pas de géant <sup>6</sup> ». Ainsi, à titre d'illustration donne-t-il l'exemple de l'œuvre de Saint Lazare :

La Compagnie a commencé sans aucun dessein de notre part, elle s'est multipliée par la seule conduite de Dieu, et a été appelée partout par des ordres supérieurs, sans que nous y ayons contribué que de la seule obéissance... J'ai été plus de vingt ans que je n'ai osé demander à Dieu la propagation de la Compagnie, estimant qu'étant son ouvrage, il fallait laisser à sa Providence seule le soin de sa conservation et de son accroissement <sup>7</sup>.

1 — A rapprocher du traité de la Providence de saint Thomas d'Aquin : « La stabilité, la permanence de l'ordre établi par la Providence consiste en ce que tout arrive comme elle l'a décidé, d'une manière contingente ou nécessaire » (I, q. 22, a. 4, ad 2) ou encore : « La Providence de Dieu s'exerce immédiatement sur tous les êtres quant à l'ordre auquel ils sont soumis, mais elle s'exerce médiatement quant à l'exécution de cet ordre. » (*Ibid.*, a. 3).

2 — MAYNARD, *ibid.*, p. 31.

3 — *Ibid.*, p. 32.

4 — Cité par *Le Sel de la terre* n° 13, hiver 96-97, p. 207.

5 — MAYNARD, *ibid.*, p. 32.

6 — *Le Sel de la terre*, *ibid.*, p. 207.

7 — MAYNARD, *ibid.*, p. 32.

Dès lors, saint Vincent attend que le Ciel lui fasse signe avec les occasions qui sont en quelque sorte « le langage muet de Dieu », selon l'heureuse formule de Mgr Calvet : « Je prie Notre-Seigneur qui préside les assemblées qui se font en son nom, comme la vôtre (aux Dames de la Charité, sur la nécessité ou non d'emprunter de l'argent face aux urgences les plus pressantes), qu'il vous fasse connaître ce qu'il désire de vous en cette occasion et vous fasse la grâce de l'accomplir » (p. 111) ; « Enfin, Monsieur, [à M. Portail, prêtre de la Mission, pour subvenir aux besoins de la maison de Marseille], je prie Notre-Seigneur qu'il vous en découvre les moyens » (p. 113) ; « Qui nous assurera que Dieu ne nous appelle point présentement en Perse ? [à M. d'Horgny, supérieur à Rome]. Il ne le faut pas conjecturer de ce que nos maisons ne sont pas remplies ; car celles qui le sont davantage ne font pas le plus de fruit : n'avons-nous pas occasion de croire plutôt le contraire ? » (p. 152). Le regard du saint se fait perpétuellement surnaturel, – « Je ne crois pas plus aux moyens humains pour les choses divines qu'au diable <sup>1</sup>... » ou : « L'on ne s'appuie non plus sur les moyens humains que sur des roseaux » (p. 106) – et les références à la Providence, habituelles dans son discours (« La Providence de Dieu m'ayant éloigné de vous », « Dieu m'ayant donné l'occasion », p. 109), ce qui favorise abandon à Dieu et humilité dans l'œuvre accomplie : « Le bien que Dieu veut se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense ; c'est comme cela que notre Congrégation a pris naissance ; que les exercices des Missions et des ordinands ont commencé ; que la Compagnie des Filles de la Charité a été faite ; que celle des dames pour l'assistance des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris et des malades des paroisses s'est établie ; que l'on a pris soin des enfants trouvés ; et qu'enfin toutes les œuvres dont nous nous trouvons à présent chargés ont été mises au jour. Et rien de tout cela n'a été entrepris avec dessein de notre part ; mais Dieu, qui voulait être servi en telles occasions, les a lui-même suscitées insensiblement, et il s'est servi de nous, nous ne savions pourtant où cela allait... » (p. 160) ; « Vous savez, Monsieur [à M. d'Horgny], depuis quel temps la sacrée Congrégation a jeté les yeux sur nous (le Saint-Siège presse la Compagnie de se charger de la mission de Perse) ; combien de fois elle nous a fait solliciter ; combien peu nous nous sommes hâtés, pour ne rien mêler d'humain dans la résolution de cette entreprise ; mais comme nous sommes de nouveau pressés, et par lettres et par Mgr le nonce, je ne doute plus qu'il n'en faille venir à l'exécution » (p. 153).

Le critère de soumission ponctuelle et fidèle à la Providence de Dieu permet enfin au saint d'opérer une discrimination efficace entre bien réel et bien apparent <sup>2</sup>, prudence vertueuse et prudence de la chair, maximes

<sup>1</sup> — MAYNARD, *ibid.*, p. 31.

<sup>2</sup> — De fait, la netteté, ennemie des illusions qui font paraître « noir comme un corbeau ce qui est blanc comme un cygne, et blanc comme un cygne ce qui est noir comme un

évangéliques et maximes du monde : « On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite [à M. Philippe Le Vacher, à Alger], pour ce que l'on agit selon ses inclinations, qui emportent l'esprit et la raison, et font penser que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison : ce qui n'est pas, et on le reconnaît dans la suite et par le mauvais succès » (p. 160) ; « De vérité, il semble que les misères particulières vous dispensent du soin des publiques (aux Dames de la Charité), et que nous aurions un bon prétexte, devant les hommes, pour nous retirer de ce soin ; mais, certes, Mesdames, je ne sais pas comment il en irait devant Dieu, lequel nous pourrait dire ce que saint Paul disait aux Corinthiens qui se trouvaient en pareil cas : « Avez-vous encore résisté jusqu'au sang ? » ou pour le moins : « avez-vous encore vendu une partie des bijoux que vous avez ? » (p. 109).

Ainsi s'expliquent la fécondité et la durée des œuvres de Monsieur Vincent, notamment les missions en pays étrangers : « Aux évêques seuls, il reconnaissait le droit d'établir des missions dans les pays catholiques, et au souverain Pontife seul le droit d'envoyer des ouvriers chez les infidèles. Aussi, « c'est avec la sage lenteur, particulière aux œuvres qui doivent durer, que se fit l'extension de la mission », commente Mgr Calvet (p. 172).

### Le sens des occasions

Mû ainsi par des considérations surnaturelles – la gloire de Dieu et le salut des âmes –, inspiré par le don de conseil puisé dans la prière, saint Vincent de Paul n'hésite pas à s'immerger dans le dédale des circonstances propres à l'action afin de découvrir les moyens les plus appropriés à la réalisation d'un si noble but : « Ne faisons donc rien désormais sans le bien considérer, mais faisons bien cela, et le faisons de mieux en mieux, car c'est ce que Dieu demande de nous <sup>1</sup> », sachant que Dieu ne peut « rien nous demander de contraire à la raison <sup>2</sup> ». Et là, notre saint, dans cette quête

---

corbeau », est une des caractéristiques de notre saint au robuste bon sens. De plus, il aimait recourir aux comparaisons empruntées à la vie rurale ou artisanale, pour illustrer une vérité générale, par ex : « La patience est la vertu des parfaits [Conférence aux Filles de la Charité]. [...] Voilà comment Dieu permet que ceux qui le servent soient dans la souffrance. Mais, direz-vous, montrez-nous comment cela se fait ? Mes filles, il en est de nous comme d'une pierre dont on veut faire une belle image. Que doit faire le sculpteur pour venir à bout de son dessein ? Il faut qu'il prenne le marteau, et qu'il ôte de cette pierre le superflu ; pour cela il frappe dessus à grands coups de marteau, de sorte qu'à le voir, vous diriez qu'il va briser entièrement cette pierre. Puis, quand il a ôté le plus gros, il prend un plus petit marteau, et le ciseau ensuite, pour commencer la figure avec toutes ses parties. Quand elle est formée, il prend d'autres outils plus délicats pour la mettre dans la perfection qu'il a dessein de donner à cette image. Voyez-vous, mes filles, Dieu en use de la sorte à notre égard » (p. 308).

<sup>1</sup> — Biographie de saint Vincent de Paul par Mgr CALVET, *ibid.*, p. 120.

<sup>2</sup> — *Ibid.*, p. 345. D'où le recours fréquent dans sa correspondance à des expressions du type : « il est à propos », « il est expédient », « il n'est pas expédient ».

prudentielle, fait preuve de discernement, de bon sens et de réalisme <sup>1</sup>, prenant en compte les situations des personnes, ainsi que les particularités propres aux temps et aux lieux : « La vertu de prudence nous fait agir avec considération, maturité et par un bon motif, en tout ce que nous faisons, non seulement quant à la substance de l'action, mais aussi quant aux circonstances, en sorte que le prudent agit comme il faut, quand il faut, et pour la fin qu'il faut ; le prudent, agissant discrètement, fait toutes choses avec poids, nombre et mesure <sup>2</sup>. » Vérifions en quelque sorte la pertinence de ces propos, à travers des exemples aux plans religieux, politique, social et individuel.

— A un missionnaire envoyé à Madagascar, M. Nacquart, après un appel vibrant d'enthousiasme à la magnanimité – « La générosité et grandeur de courage vous est nécessaire ; il vous faut une foi aussi grande que celle d'Abraham ; la charité de saint Paul vous fait grand besoin ; le zèle, la patience, la déférence, l'amour de la pauvreté, la solitude, la discrétion, l'intégrité des mœurs et le grand désir de vous consumer tout pour Dieu, vous sont aussi convenables qu'au grand saint François-Xavier » (p. 155) –, saint Vincent indique d'abord les données géographiques : « Cette île est sous le Capricorne ; elle a 400 lieues de longueur et environ 160 de largeur. Il y a de pauvres gens dans l'ignorance d'un Dieu, que l'on trouve pourtant fort simples, bons esprits et fort adroits. Pour y aller, on passe la ligne de l'Équateur. » (*Ibid.*). S'ensuivent des conseils à prendre pendant la navigation : « La première chose que vous aurez à faire, ce sera de vous mouler sur le voyage que fit le grand saint François Xavier ; de servir et édifier ceux des vaisseaux qui vous conduiront ; y établir les prières publiques, si faire se peut ; avoir soin des incommodés, et s'incommoder toujours pour accommoder les autres ; prouver le bonheur de la navigation, qui dure quatre ou cinq mois, autant par vos prières et la pratique de toutes les vertus, que les mariniers feront par leurs travaux et par leur adresse ; à l'égard de ces Messieurs [les directeurs de la Compagnie des Indes] qui ont l'intendance de cette navigation, de leurs officiers, bien garder toujours grand respect ; prendre soigneusement garde de ne pas

1 — Casuiste de sainteté, Vincent a souvent insisté sur l'accord de la prudence du serpent et de la simplicité de la colombe, « quand elles sont bien entendues » (*Correspondance, Entretiens, Documents* par Pierre Coste, prêtre de la Mission, Paris, Gabalda, 1925, tome 12, p. 169) : « La vraie prudence nous donne une règle inviolable de juger de toutes choses comme Notre-Seigneur en a jugé » (*ibid.*, t. 9, p. 52) ; « pour bien user de notre esprit et de notre raison, nous devons toujours avoir pour règle inviolable de juger tout comme Notre-Seigneur en a jugé. Si nous faisons contre les maximes de Jésus-Christ, si nous allons contre ses conduites, c'est là le péril, c'est où échouent misérablement ceux qui pensent voguer contre vents et marées, conduits par l'étoile de leur propre raison » (t. 12, p. 178) ; « c'est donc contre cette prudence humaine (prudence de la chair) qu'il nous faut combattre par les armes que nous fournit notre règle, à savoir la simplicité, qui résout les choses humaines par les divines et non pas les divines par les humaines » (t. 12, p. 316).

2 — Éd. Coste, t. 11, p. 51.

gâter les affaires du bon Dieu, pour les trop précipiter ; bien prendre son temps et le savoir attendre. » (*Ibid.*)

Puis la méthode à adopter, où l'apologétique et la prédication fondée sur les analogies et les convenances empruntées à la nature jouent un grand rôle : « Le capital de votre étude, après avoir travaillé à vivre parmi ceux avec qui vous devez converser en odeur de suavité et de bon exemple, sera de faire concevoir à ces pauvres gens, nés dans les ténèbres de l'ignorance de leur Créateur, les vérités de notre sainte foi, non d'abord par des raisons de la théologie, mais par des raisonnements pris de la nature ; car il faut commencer par là, tâchant de leur faire connaître que vous ne faites que développer en eux les marques que Dieu leur a laissées de soi-même, et que la corruption de la nature, depuis longtemps habituée au mal, leur avait effacées [...]. Vous rangerez, par la méditation, les lumières que le Père des lumières vous donnera pour montrer la vérité du premier et souverain Être, et les convenances pour le mystère de la Trinité ; la nécessité du mystère de l'Incarnation qui nous fait naître un nouvel homme parfait, après la corruption du premier, pour nous réformer et redresser sur lui. Je voudrais leur faire voir les infirmités de la nature humaine par les désordres qu'eux-mêmes condamnent : car ils ont des rois, des lois et des châtiments ... S'il plaît à la divine bonté vous donner grâce pour cultiver la semence des chrétiens qui y sont déjà et faire qu'ils vivent avec ces bonnes gens dans la charité chrétienne, je ne doute nullement, Monsieur, que Notre-Seigneur ne se serve de vous en ces lieux-là pour préparer à la Compagnie une ample moisson » (p. 155).

Enfin, l'envoi en mission avec la détermination propre à l'homme prudent qui sait que l'exécution est, après la délibération et la décision, l'acte le plus important de la « reine des vertus de l'agir pratique <sup>1</sup> ». « Allez donc, Monsieur, et ayant mission de Dieu, par ceux qui vous le représentent sur cette terre, jetez hardiment les rets. » (*Ibid.*)

— D'un point de vue politique, en terre de mission étrangère, saint Vincent alterne entre les grands projets où son audace est inventive – il soutient le chevalier Paul <sup>2</sup> pour « tirer justice des Turcs » (p. 184) – et les plus

1 — « Quoique conseiller, juger et commander soient des actes de la raison pratique, de ces trois choses cependant commander est l'acte propre de la prudence » (II-II, q. 47, a. 8).

2 — Mgr Calvet précise au sujet de cette expédition : « Comme le trésor était vide et que le roi refusait d'envoyer des galères à Alger pour délivrer le consul emprisonné, Vincent de Paul eut l'idée de tenter une expédition par ses propres moyens ; il réunit des sommes considérables et il s'adressa à un soldat d'aventures, le capitaine Paul, qui promettait d'équiper une flotte et d'aller châtier les Turcs. L'entreprise échoua et l'argent qui avait été amassé pour la guerre dut servir à racheter le consul ! (p. 175). Il n'empêche que Vincent, oscillant entre voies diplomatique et militaire, réserve à son homonyme confiance et affection dans un mélange de conviction forte et de bonhomie malicieuse : « Vous l'entretenez [à M. Get, supérieur à Marseille] du traitement qu'il a été fait à M. le Consul d'Alger et lui pourrez dire qu'il relèvera la France des insultes que ces barbares prennent sur elle ; qu'il ne



humbles réalisations, où il bannit le zèle indiscret d'un de ses prêtres à Alger : « Nous avons un grand sujet de remercier Dieu du zèle qu'il vous donne pour le salut des pauvres esclaves ; mais ce zèle n'est pas bon s'il n'est discret. Il semble que vous entreprenez trop du commencement, comme de vouloir faire mission dans les bagnes, de vous y vouloir retirer, et d'introduire parmi ces pauvres gens de nouvelles pratiques de dévotion. C'est pourquoi je vous prie de suivre l'usage de nos prêtres défunts qui vous ont devancé [...]. Mon Dieu, Monsieur, que je souhaite que vous modériez votre ardeur, et pesiez mûrement les choses au poids du sanctuaire devant que de les résoudre ! Soyez plutôt pâtissant qu'agissant ; et ainsi Dieu fera par vous seul ce que tous les hommes ensemble ne sauraient faire sans lui » (p. 160).

— D'un point de vue social, dans un pays aux provinces souvent ravagées par les guerres <sup>1</sup>, dans un temps où les épidémies n'étaient pas rares, à une époque où les missions naissantes, en Pologne, à Madagascar, dans les pays barbaresques, réclamaient mille soins, qui dira cette attention aux besognes les plus élémentaires, aux réalités les plus modestes, aux détails les plus infimes ? Blé, vin, potage, viande, sel, farine, moutons, chevaux, semences, grain, charrues, outils, tamis, rouets, vêtements, tissus (« de la tiretaine plutôt que de la serge », p. 121) sans oublier les monnaies (livres, piastres, p. 188) ou les lettres de change (p. 189), tout est évoqué par l'ancien curé de Clichy et de Châtillon-les-Dombes, qui sait qu'il faut soulager les misères corporelles pour pouvoir s'adonner aux œuvres de miséricorde spirituelle <sup>2</sup> : « Je loue Dieu de ce que les Filles de la Charité sont à Varsovie et dans l'occasion du travail. Dieu veuille les y bénir et conserver. Je m'en allais chez Mademoiselle Le Gras faire une petite conférence à ses filles, lorsque Madame la duchesse d'Aiguillon et la présidente de la Herse m'ont envoyé quérir chez une d'elles, où je suis, pour aviser aux moyens de secourir la pauvre Champagne, où les armées sont, la réduisant en un pitoyable état. Je crains fort que nous ne puissions faire de grands efforts à cause que déjà il se fait une grande dépense pour

---

saurait faire une œuvre plus agréable à Notre-Seigneur ... Je m'estime heureux de porter son nom et de lui avoir fait autrefois la révérence chez M. le Cardinal » (p. 185).

<sup>1</sup> — On pense à la Champagne, à la Lorraine et à la Picardie dévastées par la guerre de 30 ans, cette Picardie chère au cœur de Monsieur Vincent, puisque c'est Folleville qui entendit des lèvres du saint le premier sermon de la Mission.

<sup>2</sup> — Ce faisant, note justement Marie-Madeleine MARTIN (dans *Saint Vincent de Paul et les Grands*, Paris, édit. du Conquistador, 1960, p. 42), le fondateur des Dames de la Charité (pensons à Mme Goussault, Mme de Lamoignon, la duchesse d'Aiguillon), en bannissant la lutte des classes, « travaillait-il à extirper l'envie, ce grand vice des sociétés » ; « Monsieur Vincent, ajoute gravement l'historienne, qui fréquente toute la noblesse du temps et la cour de France, lui que le roi Louis XIII appelle à son chevet et que Richelieu consultera parfois, peut dire aux pauvres que leur dénuement n'est pas le seul calvaire d'ici-bas, que parfois la détresse, la solitude d'une âme placée au sommet des honneurs, écrasée sous des devoirs immenses, constitue une tragédie ».

l'assistance de ce diocèse, pour lequel il faut que chaque semaine on envoie six ou sept mille livres. Tout Paris contribue à cela et fournit de toutes choses nécessaires à l'homme pour la nourriture et le vêtement, pour la maladie et pour le travail » (p. 163).

Si Monsieur Vincent œuvre pour le nécessaire, préface à l'essentiel, il rejette le superflu où l'appât du gain l'emporte sur le devoir d'État : « Ce n'est pas sans sujet que je vous prie de ne vous mêler plus que des affaires du consulat (au frère Barreau, consul, à Alger), car, outre le commerce où vous êtes ci-devant entré pour les diamants et autres choses, j'ai vu que depuis peu vous vous êtes chargé de faire venir des perles de France. Tout cela, mon cher frère, est hors de propos et contre la volonté de Dieu, qui ne vous a appelé au-delà que pour l'office et non pour le trafic ! » (p. 194).

— D'un point de vue individuel enfin, notre saint veille en permanence sur la santé des membres de ses communautés, santé physique et équilibre psychologique. Il leur recommande, dans un souci d'efficacité et de durée pour le bien des âmes qui leur sont confiées <sup>1</sup>, d'économiser leurs forces : « Ne vous pressez pas, s'il vous plaît, et n'allez point pendant la chaleur du jour ; Notre-Seigneur aura fort agréable que, pour le mieux servir, vous ménagiez vos forces » (p. 147, à Messieurs Lagault et Hallier, docteurs de Sorbonne, à Rome). Remerciant lui-même Dieu pour le bienfait de la santé, — « Et s'il plaît à Dieu de me continuer la santé, j'espère avoir le bonheur de vous voir à Marseille » (p. 112, à M. Portail) — il apprécie les échanges où règnent la mesure et la bonne humeur, signes d'eutrapélie (vertu du divertissement) : « Nous avons parlé picard, avec cette différence qu'il faisait tout ce qu'il pouvait pour bien parler français, et moi pour bien parler picard ! » (à propos du neveu de M. Lambert à qui il s'adresse, supérieur à Varsovie, p. 164).

Quant aux esprits chagrins et aux tempéraments craintifs qui s'effraient de bruits souterrains ou de malheurs futurs accrédités à l'occasion d'une éclipse de soleil, il répond avec ce même jugement circonstancié, teinté de douce ironie : « Je suis beaucoup en peine de celle que votre famille souffre [à M. Rivet à Saintes] par ces bruits réitérés et souterrains qu'elle entend chaque nuit. La première pensée qui m'est venue en cela, est que quelqu'un fait ce bruit pour s'égayer et rire de votre étonnement, ou bien à dessein de vous ôter la quiétude et le repos, et à fin vous obliger à quitter la maison [...]. Si cela se fait pour rire, on ne discontinuera pas, sachant la frayeur que vous en avez ; mais si c'est pour une mauvaise fin comme battre de la monnaie, ils pourront cesser, craignant de se faire

<sup>1</sup> — On a conservé une lettre du saint au frère cuisinier de la maison de Turin lui recommandant de soigner spécialement M. Martin, dont la conservation importait au bien des âmes, en lui préparant « des bouillons de chapons ». « Quand l'homme, commente Mgr Calvet, qui a la responsabilité générale qui pesait alors sur Vincent, pense aux bouillons de chapon d'un missionnaire de Turin, on mesure à ce trait la tendresse et la richesse de son cœur. » (Dans *Biographie*, p. 272).

découvrir tout à fait. Prenez donc garde, s'il vous plaît, que ce ne soit quelque artifice humain [...]. Au reste, Monsieur, d'où que ce bruit puisse venir, et quoiqu'il puisse arriver, il ne s'en faut point mettre en peine, mais en méprisant tout cela, demeurer en paix : vous n'en recevrez aucun mal, si Dieu ne le veut » (p. 216) ; « Nos astrologues de deçà assurent le public qu'il n'y a rien à craindre du côté de l'éclipse. J'ai vu M. Cassandieux (faut-il lire Gassendi ?) qui est un des plus savants et des plus expérimentés du temps, qui se moque de tout ce que l'on a fait craindre, et en donne de très pertinentes raisons, comme entre autres celle-ci, que nécessairement il arrive une éclipse du soleil tous les six mois, soit en notre hémisphère ou en l'autre, et que si l'éclipse avait cette malignité que vous me marquez par les mauvais effets dont l'on nous menace, nous verrions plus souvent la famine, la peste et les autres fléaux de Dieu sur terre ; je pense bien que les esprits savants en l'astrologie ne se mettent guère en peine de cette éclipse, et bien moins encore ceux qui sont instruits à l'école de Jésus-Christ, qui savent que l'homme sage *dominabitur astris* » (p. 195 à M. Ozenne, à Varsovie).

Ainsi, sagesse divine et sagesse humaine s'harmonisent parfaitement chez notre saint « au bon sens transfiguré par la sainteté ; la sagesse divine ne dédaigne pas la sagesse humaine, elle l'utilise » (p. 35, Mgr CALVET).

## La pédagogie : entre justesse et justice

A cette sûreté de conduite ou direction, établie entre prudence et Providence via le discernement des esprits, saint Vincent ajoute une pédagogie propre où alternent fermeté et souplesse en fonction des cas traités ou des personnes concernées. Ayant affaire à de grands personnages – pape, roi, princes, ministres, gouverneurs <sup>1</sup> – et à de grandes causes – protestantisme, jansénisme, islam – le quasi-Président des affaires ecclésiastiques du royaume fait preuve de justesse et de justice avec des accents d'une mâle éloquence.

### La justesse de ses positions

S'il est une cause où le saint « va au vrai de toute son âme », selon le mot de Platon, c'est bien celle liée aux opinions nouvelles, en l'occurrence le jansénisme qu'il combat sans merci et réfute sans concession en théolo-

---

<sup>1</sup> — Malgré sa réserve en certaines circonstances et son humilité profonde : « Hélas ! Monsieur, (consulté sur quelques religieux infidèles à leur vœu de pauvreté), que vous faites confus le fils d'un pauvre laboureur, qui a gardé les brebis et les porceaux, qui est dans l'ignorance et dans le vice, de lui demander ses avis ! » (MAYNARD, *ibid.*, p. 114).

gien avisé. Dès lors qu'il s'agit de convaincre et de persuader tel membre de la communauté lazarisite hésitant à ce sujet, à Paris ou à Rome <sup>1</sup>, saint Vincent se fait pressant, vibrant, car il sait qu'il y va du salut des âmes et de l'unité du Royaume : « Ce que vous devez appréhender, dit-il à ses prêtres, lors d'une Conférence, ce sont les péchés de l'entendement, parce que l'on n'en revient que très rarement et quasi jamais ; ce sont les fautes les plus dangereuses <sup>2</sup>. »

Là, mieux qu'ailleurs, se révèle la rigueur du raisonnement jointe à la vigueur du tempérament, comme si la vraie éloquence se moquait de l'éloquence <sup>3</sup>. Le saint, réputé pour sa grande sensibilité humaine <sup>4</sup>, souffre que l'on puisse s'éloigner de la voie droite et de l'unique arche de salut : « Je vous supplie, Monsieur, de communiquer cette lettre (au supérieur de Rome) à M. Almeras et à ceux de la Compagnie que vous le jugerez à propos, afin qu'on voie les raisons que j'ai eues d'entrer dans les sentiments anciens de l'Église et de me déclarer contre les nouvelles, afin que nous fassions tout ce qui sera en nous pour être : *cor unum et anima una*, en ce fait comme en tout le reste. Je vivrai dans cette espérance, et aurais une affliction que je ne puis exprimer si quelqu'un, quittant les vives sources des vérités de l'Église, se fabriquait des citernes d'opinions nouvelles, du danger desquelles il n'y a guère personne qui ait été mieux informé que moi » (p. 129).

Saint Vincent en effet use de toutes les ressources de l'argumentation et de la persuasion pour parvenir à ses fins : hypothèses et preuves (les

1 — Saint Vincent par ailleurs se montre inflexible sur la discrétion à observer en communauté et en public concernant ces « matières d'école » : « Oui, mais direz-vous (il s'adresse à M. d'Horgny, à Rome) : faut-il que les missionnaires prêchent contre les opinions du temps ? qu'ils disputent, attaquent et défendent à cor et à cri les anciennes opinions ? Ah ! Jésus, Monsieur, nenni ! Voici comment nous en usons : jamais nous ne disputons de ces matières, jamais nous n'en prêchons, ni jamais nous n'en parlons dans les compagnies, si l'on ne nous en parle, mais si on le fait, on tâche de n'en parler qu'avec le plus de retenue que l'on peut. [...] Et pour ce que vous me dites, Monsieur, qu'il faut laisser chacun de la Compagnie libre de croire de ces matières ce qu'il lui plaira ; ô Jésus, Monsieur, il n'est pas expédient qu'on soutienne diverses opinions dans la Compagnie ; il faut que nous soyons toujours parfaitement unis, autrement nous nous déchirerions tous les uns les autres dans la même Compagnie. Et le moyen de s'assujettir à l'opinion d'un supérieur ? Je réponds que ce n'est pas au supérieur qu'il se soumet, mais à Dieu et au sentiment des papes, des conciles, des saints. » (p. 128-129).

2 — MAYNARD, *ibid.*, p. 159.

3 — Malgré sa modestie coutumière : « Je vous dis (au Supérieur de Rome) de plus que je n'en ai parlé à qui que ce soit et que je ne me suis fait aider par personne au monde en ce que je vous dis, ce que vous jugerez bien par mon chétif style et par mon ignorance qui ne paraît que trop. » (p. 129).

4 — Exemple : « Monsieur [à M. Garenne, supérieur en Sibérie], voici deux ordinaires que je n'ai point reçu de vos lettres. J'en ignore la cause, mais dans la crainte que ce soit l'état de vos affaires, j'en ai une grande affliction, et plus grande que je ne puis vous dire. Je ne laisse pas de vous écrire toutes les semaines pour tâcher de vous exprimer ma douleur » (p. 199). Et on connaît son mot fameux adressé à Mlle Le Gras : « J'ai peine de votre peine. » (p. 50).

points de vue théologique, canonique, moral, pastoral, politique et diplomatique sont tour à tour utilisés relativement aux lieux communs de la « fréquente communion », de la « pénitence publique », du « *pro omnibus mortuus est* », « de l'autorité des conciles », « de la grâce suffisante et efficace », des « opinions libres » p. 122 à 130), arguments et métaphores (le courant janséniste est plusieurs fois comparé à un « torrent », un « feu », un « venin »<sup>1</sup> et ses arguties à des « citernes » ou à des « fanfares », *ibid.*) s'accumulent et s'entretoisent dans une rhétorique d'une grande efficacité : « Vous dites [à M. d'Horgny, à Rome] que ce sont des matières d'école : il est vrai de quelques unes (d'où la réserve recommandée plus haut), et, quoique d'autres soient telles, faut-il pour cela se taire et laisser altérer le fond des vérités par ces subtilités ? Le pauvre peuple n'est-il pas obligé de croire, et par conséquent d'être instruit des choses de la Trinité et du Saint-Sacrement qui sont si subtiles ? Voilà, Monsieur, ce qui me vient en l'esprit, pour vous faire voir les raisons que nous avons de nous être déclarés en cette rencontre contre les opinions nouvelles (s'ensuivent deux objections mondaines que réfute avec véhémence le défenseur de la foi). Ô Jésus, Monsieur, ah ! n'advienne que le missionnaire ne défende pas les intérêts de Dieu et de l'Église pour ces chétifs et misérables motifs qui ruinent les intérêts de Dieu et de son Église et remplissent d'âmes les enfers » (p. 127).

Le zèle apostolique pour la défense de la vérité ainsi que son souci politique de l'unité du royaume le conduisent à solliciter évêques et prélats pour mettre fin à ce fléau religieux via lettres, répliques et pétitions : « Il y a quelque temps que je me donnai la confiance de vous envoyer (à Mgr l'évêque de Luçon) la copie d'une lettre que la plupart de nosseigneurs les prélats du royaume désireraient envoyer à notre Saint-Père le pape, pour le supplier de prononcer sur les points de la nouvelle doctrine (p. 139). Ce qui fait, Mgr, que je vous en envoie une seconde copie, et que je vous supplie, au nom de Notre-Seigneur, de considérer la nécessité de cette lettre par l'étrange division qui se met dans les familles, dans les villes et dans les universités ; c'est un feu qui s'enflamme tous les jours, qui altère les esprits et qui menace l'Église d'une irréparable désolation, s'il n'y est remédié promptement. » (*Ibid.*). « Quant au remède que vous proposez,

1 — Notons que Racine utilise les mêmes métaphores pour évoquer l'amour-passion (voir *Le Sel de la terre* n° 31), ce qui tend à montrer que Vincent de Paul est un écrivain né en quelque sorte, comme le manifeste aussi cette « sainte » période contre Arnauld : « Comme cet auteur (Arnauld) éloigne tout le monde de la communion, il ne tiendra pas à lui que toutes les églises ne demeurent sans messe ; parce qu'ayant vu ce que dit le vénérable Bède, que ceux qui laissent de célébrer ce saint sacrifice, sans quelque légitime empêchement, privent la très Sainte Trinité de louange et de gloire, les anges de réjouissance, les pécheurs de pardon, les justes de secours et de grâces, les âmes qui sont en purgatoire de rafraîchissement, l'Église des faveurs spirituelles de Jésus-Christ, et eux-mêmes de médecine et de remède » (p. 136).

Messeigneurs (aux évêques d'Alet et de Pamiers <sup>1</sup>) de défendre à l'un et à l'autre parti de dogmatiser, je vous supplie très humblement de considérer qu'il a déjà été essayé inutilement, et que cela n'a servi qu'à donner pied à l'erreur ; car, voyant qu'elle était traitée de pair avec la vérité, elle a pris ce temps pour se provigner, et on n'a que trop tardé à la déraciner, vu que cette doctrine n'est pas seulement dans la théorie, mais que, consistant aussi dans la pratique, les consciences ne peuvent plus supporter le trouble et l'inquiétude qui naît de ce doute, lequel se forme dans le cœur de chacun » (p. 145). D'où, après la condamnation par Innocent X des cinq propositions hérétiques contenues dans *l'Augustinus* de Jansénius, la joie profonde et paisible du saint accompagnée d'une humilité non feinte : « Monseigneur (l'évêque de Cahors), cette décision est une grâce de Dieu si grande que tout le monde en fait fête ici ; et ceux qui savent le mal que ces agitations passées ont fait, ne peuvent assez reconnaître un tel bien [...]. C'est un arrêt contradictoire du Saint-Siège, qui a usé de toutes les précautions imaginables pour ôter tout prétexte à nos parties de s'en plaindre [...]. Béni soit Dieu de ce que tous leurs efforts ont été inutiles, et que les âmes jouissent de la paix par la connaissance de la vérité que ces gens-là ont voulu obscurcir. » (p. 149).

Si le fidèle observateur du concile de Trente s'est ainsi battu pour les intérêts de l'Église universelle et par voie de conséquence pour ceux des pays catholiques, il a dû s'employer auprès des Grands de ce monde, spécialement en France, pour faire cesser certains malheurs (ex. : la Fronde), pour réprimer certains maux (ex. : les duels <sup>2</sup>), ou améliorer certaines situations (ex. : statut des captifs chrétiens sur les bords de la Méditerranée). En ces occurrences, intérêt de l'État et intérêt de l'Église sont inséparables à ses yeux, comme il l'écrit à propos des troubles en Pologne : « Maintenant que j'apprends que le bon Dieu a pris les armes pour votre Majesté (la reine de Pologne, Marie de Gonzague) contre ses ennemis, ceux du roi et de son État, je n'ai pu m'empêcher de témoigner à votre Majesté l'incomparable consolation que j'en ai, tant pour l'intérêt de votre État que

1 — Relevons encore ces belles phrases périodiques où l'éloquence du raisonnement emporte naturellement l'assentiment : « Permettez-moi aussi, Messeigneurs (aux évêques d'Alet et de Pamiers), d'ajouter à ces considérations, que ceux qui font profession de la nouveauté, voyant qu'on craint leurs menaces, les augmentent et se préparent à une forte rébellion ; ils se servent de votre silence pour un puissant argument en leur faveur ; et même se vantent par un imprimé qu'ils publient, que vous êtes de leur opinion ; et au contraire, ceux qui se tiennent dans la simplicité de l'ancienne créance s'affaiblissent et se découragent, voyant qu'ils ne sont pas universellement soutenus. Et ne seriez-vous pas un jour bien marri, Monseigneur, que votre nom eût servi, quoique contre vos intentions, qui sont toutes saintes, à confirmer les uns dans leur opiniâtreté, et à ébranler les autres dans leur créance ? » (p. 145).

2 — « On a usé de toutes les précautions possibles pour arrêter ce torrent qui a fait tant de ravages sur les corps et sur les âmes [à M. Jolly, supérieur, à Rome, p. 214]. Il ne reste, pour la conclusion de cette bonne œuvre, sinon qu'il plaise à notre Saint-Père le pape de la couronner de sa bénédiction par le bref qu'on lui demande. »

pour ce qui regarde celui de l'Église de Jésus-Christ, son épouse qui souffre dans la personne de votre Majesté <sup>1</sup> » (p. 198) ; « Dieu permet quelquefois ces grandes agitations qui ébranlent les États les plus fermes (toujours à propos de la Pologne), pour faire ressouvenir les souverains de la Terre qu'ils relèvent de sa royauté et qu'ils ne sont pas sans dépendance plus que leurs propres sujets » (p. 200).

— Ainsi Monsieur Vincent recourt-il à la voie diplomatique en exposant à Sa Sainteté le pape Innocent X les maux de la France en pleine Fronde, en des termes dignes de La Bruyère (le ressentiment en moins !) et le prie d'intervenir pour les faire cesser : « La maison royale est divisée par les dissensions ; les peuples sont partagés en diverses factions ; les villes et les provinces affligées par les guerres civiles ; les villages, les bourgades, les cités renversés, ruinés, brûlés ; les laboureurs ne moissonnent pas ce qu'ils ont semé et n'ensemencent pas pour les années suivantes ; tout est en proie aux soldats ; les peuples sont exposés, de leur part, non seulement aux rapines et aux brigandages, mais encore aux meurtres et à toutes sortes de tortures ; la plupart des habitants des campagnes, s'ils échappent au glaive, succombent à la faim » (p. 116).

— Intervient-il politiquement auprès de Mazarin dans une requête, après un débat contradictoire digne d'une cour de justice, sur les motifs pour ou contre le retour du roi et de la reine à Paris en septembre 1652, avec « intérêt et principal » pour le premier ministre en personne : « Monseigneur, je me donne la confiance d'écrire à votre Éminence ; je la supplie de l'avoir agréable, et que je lui dise que je vois maintenant la ville de Paris revenue de l'état auquel elle était, et demander le roi et la reine à cor et à cri [...]. Selon cela, Monseigneur, je pense que votre Éminence fera un acte digne de sa bonté de conseiller au roi et à la reine de revenir prendre possession de leur ville et des cœurs de Paris ; mais parce qu'il y a beaucoup de choses à dire contre cela, voici les difficultés qui me semblent les plus considérables et la réponse que j'y fais [...]. D'ailleurs si tant est que votre Éminence, laquelle regarde principalement le bien du roi, de la reine et de l'État, contribue à la réunion de la maison royale et de Paris à l'obéissance du roi, assurément, Monseigneur, elle regagnera les esprits, et dans peu de temps elle sera rappelée (à Paris) ; mais tandis que les esprits seront dans la révolte, il est bien à craindre que jamais on ne fasse la paix à

1 — La lettre du saint, toujours très délicat à l'égard de la Reine de Pologne, au point de faire élever un petit chien par Mlle Le Gras pour la reine qui avait le désir d'avoir en Pologne « un chien de France », commençait ainsi : « Madame, je ne me suis point donné l'honneur d'écrire à votre Majesté depuis qu'il a plu à Dieu de lui faire part de la croix pesante dont il a chargé le Roi des rois, Notre-Seigneur Jésus-Christ son Fils pour ce que j'ai appris le parfait usage que votre Majesté en fait, et que, pour l'ordinaire la consolation des hommes renouvelle la douleur et ne l'adoucit pas » (p. 198). Pour ce dernier trait (quelque peu malicieux ?), on pense insensiblement aux vers de La Fontaine : « — Certains compléments de consolation — Qui sont surcroît d'affliction. » (*Fables*, « Les obsèques de la lionne », livre VIII, 14).

cette condition, parce que c'est en cela que consiste la folie populaire, et que l'expérience fait voir que ceux qui sont blessés de cette maladie ne guérissent jamais par les mêmes choses par lesquelles les roues de leur esprit ont été faussées [...]. Il est fort à craindre, Monseigneur, si cela continue, que l'occasion se perde et que la haine des peuples ne se tourne en rage. Au contraire, si votre Éminence conseille le roi de venir recevoir les acclamations de ce peuple, elle gagnera les cœurs de tous ceux du royaume qui savent bien ce qu'elle peut auprès du roi et de la reine, et chacun tiendra cette grâce de votre Éminence<sup>1</sup> » ; (p. 119).

— Encourage-t-il militairement le chevalier Paul, comme nous l'avons vu, au moment de son projet d'expédition en terres de Barbarie et là le pacifique Vincent se mue en apôtre de la charité *via* les armes<sup>2</sup> : « Je me propose seulement de célébrer la sainte messe en action de grâces à Dieu des témoignages d'affection et de grandeur de courage qu'il nous a donnés [à M. Get, supérieur à Marseille], et pour prier sa divine bonté qu'elle le conserve pour le bien de l'État et bénisse ses armes de plus en plus » (p. 187).

Ancien esclave, précepteur chez les Gondi, membre influent du Conseil de conscience, saint Vincent a été ainsi placé providentiellement à des postes-clés pour exercer un rôle politique de premier ordre en rappelant les Grands à leur devoir et à leur responsabilité : à la justesse de ses vues en matière de conseils, il a aussi ajouté la justice de ses verdicts en matière d'action.

### La justice dans ses décisions

Justice et miséricorde, voilà de quelles vertus le saint s'inspirait toujours, nous dit son biographe, le père Maynard (p. 114), au point d'étonner ses contemporains dans son traitement des dérèglements ou des abus.

1 — Mgr Calvet commente : « La Fronde a été finie le jour où Mazarin a accepté de ne pas retourner à Paris avec le roi ; et comme il est évident que l'intervention de Vincent a contribué à décider Mazarin à cette retraite diplomatique, on peut dire, en ce sens restreint mais précis, que c'est M. Vincent qui a mis fin à la Fronde » (*Biographie*, p. 237). Notons que ce dernier conserva jusqu'à sa mort pour le cardinal de Retz, frondeur mais bienfaiteur, une fidélité affectueuse (voir p. 230). — Pacificateur à l'intérieur du royaume et explorateur à l'extérieur, Mgr Calvet ajoute : « Combien, parmi ceux qui débarquèrent à Alger en 1830, savaient que la France, devant Dieu et devant les hommes, tenait ses droits sur l'Afrique du Nord de saint Vincent ! En 1830, la France a réalisé le rêve de Vincent de Paul et a fait cesser la piraterie et l'esclavage en s'emparant de l'Algérie. » (*Ibid.*, p. 310).

2 — A ce sujet, citons les fortes paroles de Mgr Lefebvre dans la préface du livre du Père SALEM (*ibid.*) : « La vraie charité est celle qui donne la vie et non la mort, mais qui va jusqu'à sacrifier la vie du corps pour sauvegarder celle de l'âme et qui peut se trouver dans la nécessité de procurer la mort de ses semblables lorsque ceux-ci veulent perdre les âmes. Défendre la vérité contre l'erreur, la vertu contre le vice, c'est pratiquer la meilleure des charités, c'est sauvegarder les âmes pour la vie éternelle. »



Ainsi inspiré par la douceur évangélique de saint François de Sales <sup>1</sup> et par son humaine psychologie des faiblesses humaines <sup>2</sup>, ne veut-il pas qu'on recourt aux censures et aux châtements vis-à-vis des personnes qu'en toute extrémité, et encore ! Les deux exemples suivants – l'un concernant les religieux corrompus, l'autre les chrétiens retenus captifs à Alger – montrent le paroxysme de la compassion de saint Vincent. Sa justice tempérée par la clémence lui permet paradoxalement d'espérer plus d'effets qu'une justice trop rigide ou trop raide :

« En général, dit-il, il faut traiter avec les religieux dérégés comme Jésus-Christ a traité avec les pécheurs de son temps. Un évêque et un prêtre, obligés, comme tels, d'être plus parfaits qu'un religieux, considéré purement comme religieux, doivent, pendant un temps considérable, n'agir que par la voie du bon exemple, et se souvenir que le Fils de Dieu n'en suivit pas d'autre pendant trente ans. Il faut, après cela, parler d'abord avec charité et douceur, ensuite avec force et fermeté, sans cependant user encore d'interdit, ni de suspense, ni d'excommunication, censures terribles que le Sauveur n'employa jamais <sup>3</sup> » ; « On fera de beaux règlements, on usera de censures, on retranchera tous les pouvoirs ; mais corrigera-t-on ? Il n'y a guère d'apparence. Ces moyens n'étendront ni ne conserveront l'empire de Jésus-Christ dans les cœurs. Dieu a autrefois armé le ciel et la terre contre l'homme ; est-ce par là qu'il l'a converti ? Hé ! n'a-t-il pas fallu enfin qu'il se soit abaissé et humilié devant lui, pour lui faire agréer son joug et sa conduite ? Ce qu'un Dieu n'a pas fait avec sa toute-puissance, comment un prélat le fera-t-il avec la sienne <sup>4</sup> ? »

1 — Un an avant sa mort, saint Vincent de Paul s'est associé « à toute la France et à plusieurs nations » pour demander avec insistance à Sa Sainteté le pape Alexandre VII, qu'elle daigne inscrire l'illustrissime et révérendissime François de Sales, évêque de Genève, au nombre des saints, dans un panégyrique proche de l'autoportrait ! « La foi, l'espérance, la charité et les autres vertus tant cardinales que morales, paraissaient innées en lui, et toutes composaient chez lui, du moins à mon sentiment, un tel fond de bonté, qu'étant tombé une fois malade après un entretien avec lui, et rappelant souvent dans mon esprit la suavité et l'exquise mansuétude de son caractère, je ne cessais de m'écrier : "Oh ! que Dieu est bon, puisque si bon est l'évêque de Genève" ! » (p. 225).

2 — Voir « Lettre à un Supérieur », occupé dans une Mission lointaine avec un autre prêtre de la Compagnie : « Parce que vous êtes le plus ancien et le supérieur, supportez tout avec douceur de celui qui est avec vous ; je dis tout, en sorte que, déposant en vous-même la supériorité, vous vous ajustiez à lui dans un esprit de charité. C'est là le moyen par lequel Notre-Seigneur a gagné et perfectionné ses apôtres, et celui aussi par lequel seul vous viendrez à bout de ce bon prêtre. Selon cela, donnez un peu d'espace à son humeur, ne le contredisez jamais à l'heure même que vous croyez en avoir sujet, mais avertissez-le quelque temps après, humblement et cordialement ; et surtout comportez-vous de telle façon qu'il ne paraisse aucune division entre vous et lui ; car vous êtes là, comme sur un théâtre, exposé à la vue de toutes sortes de personnes, dans l'esprit desquelles un seul acte d'aigreur qu'on verrait en vous serait capable de tout gâter. » (MAYNARD, *ibid.*, p. 177).

3 — MAYNARD, *ibid.*, p. 114.

4 — *Ibid.*, p. 115. Quoique seigneur haut-justicier, M. Vincent était ennemi de la discorde et des procès, « ces morceaux de dure digestion » ; « le meilleur procès ne vaut pas le plus mauvais accommodement » (*Ibid.*, p. 257).

« Vous ne devez nullement vous raidir contre les abus, quand vous voyez qu'il en proviendrait un plus grand mal ; tirez ce que vous pourrez des prêtres et des religieux esclaves, des marchands et des captifs, par les voies douces et ne vous servez des sévères que dans l'extrémité ; de peur que le mal qu'ils souffrent déjà, par l'état de leur captivité, joint avec la rigueur que vous voudriez exercer, en vertu de votre pouvoir, ne les porte au désespoir. Vous n'êtes pas responsable de leur salut, comme vous pensez ; vous n'avez été envoyé en Alger que pour consoler les âmes affligées, les encourager à souffrir et les aider à persévérer dans notre sainte religion ; c'est là votre principal, et non pas la charge de grand vicaire, laquelle vous n'avez acceptée qu'en tant qu'elle sert de moyen pour parvenir aux fins susdites ; car il est impossible de l'exercer en rigueur de justice, sans augmenter les peines de ces pauvres gens, ni presque sans leur donner sujet de prendre patience et de vous perdre vous-même. Surtout, il ne faut pas entreprendre d'abolir sitôt les choses qui sont en usage parmi eux, bien que mauvaises » (p. 158).

Parallèlement à cette bienveillance dans les cas extrêmes, pour ne pas « éteindre la mèche qui fume encore », Monsieur Vincent sait aussi ce qu'il peut obtenir en toute équité, dans des situations conflictuelles où les intérêts religieux interfèrent avec des considérations profanes. Ainsi exige-t-il de M. Grimal, supérieur à Sedan, de ne pas se mêler des affaires séculières, qui l'entraînent à confondre point de vue civil et point de vue confessionnel au détriment d'un protestant : « Il y a bien différence entre être catholique et être juste. [...] Mais quoi ! me direz-vous, pourrai-je voir un catholique oppressé par un de la religion [réformée], sans m'employer pour lui ? Je réponds que cette oppression ne sera pas sans quelque sujet, et qu'elle se fera, ou pour quelque chose que le catholique devra au huguenot, ou pour quelque injure ou quelque dommage qu'il lui aura fait ; or, l'un de ces cas posé, n'est-il pas juste que le huguenot en demande raison ou justice ? Le catholique est-il moins justiciable pour être catholique ? » (p. 101). S'ensuit la douce recommandation de la part du saint et le perspicace aveu :

« Ô Monsieur Grimal, mon cher frère, que vous et moi serions de grands missionnaires, si nous savions animer les âmes de l'esprit de l'Évangile, qui les doit rendre conformes à Jésus-Christ ! Je vous promets que c'est là le plus efficace moyen de sanctifier les catholiques et de convertir les hérétiques <sup>1</sup> que nous puissions pratiquer, et que rien ne peut tant les

1 — Sur l'attitude à adopter vis-à-vis des hérétiques, voici encore un témoignage de saint Vincent lui-même, dont Mgr Calvet dit à juste titre que « ce saint était d'abord un grand honnête homme ». (*Biographie*, p. 108) : « J'ai eu le bonheur de convertir trois hérétiques, dans un voyage que je fis à Beauvais, et je dois déclarer que la douceur que j'ai exercée envers eux a plus contribué à leur conversion que le reste de notre conférence. Quand on dispute contre quelqu'un, la contestation dont l'un use en son endroit lui fait bien voir qu'on veut emporter le dessus ; c'est pourquoi il se prépare à la résistance plutôt qu'à la reconnaissance de la vérité : de sorte que, par ce débat, au lieu de faire quelque ouverture à son esprit,

obstiner dans l'erreur et dans le vice que de faire le contraire [...]. Ce sont ces considérations et d'autres semblables, qui font que je ne mêle, dans l'emploi qu'il a plu à la reine de me donner dans son conseil des choses ecclésiastiques, que de celles qui sont de cette nature et qui regardent aussi l'état religieux et celui des pauvres, quelque apparence de piété et de charité qu'aient les autres affaires qu'on me propose » (p. 100-101).

Une autre fois, se contente-t-il d'exiger la liberté en pays barbaresque, sachant impossible *hic et nunc* la réalisation d'une justice intégrale et la souveraineté du Christ-Roi<sup>1</sup> : « Vous avez un autre écueil à éviter [à M. Philippe Le Vacher, à Alger] parmi les Turcs et les renégats : au nom de Notre-Seigneur, n'ayez aucune communication avec ces gens-là ; ne vous exposez point aux dangers qui en peuvent arriver, par ce qu'en vous exposant, comme j'ai dit, vous exposeriez tout et feriez grand tort aux pauvres chrétiens esclaves, en tant qu'ils ne seraient plus assistés, et vous fermeriez la porte pour l'avenir à la liberté présente que nous avons de rendre quelque service à Dieu en Alger et ailleurs. Voyez le mal que vous feriez pour un petit bien apparent. Il est plus facile et plus important d'empêcher que plusieurs esclaves ne se pervertissent, que de convertir un seul renégat. Un médecin qui préserve du mal mérite plus que celui qui le guérit ; vous n'êtes point chargé des âmes des Turcs ni des renégats, et votre mission ne s'étend point sur eux, mais sur les pauvres chrétiens captifs. Que si pour quelque raison considérable vous êtes obligé de traiter avec ceux du pays, ne le faites point, s'il vous plaît, que de concert avec le consul, aux avis duquel je vous prie de déférer le plus que vous pourrez » (p. 159).

Dans ces circonstances extrêmes ou difficiles, le saint est persuadé qu'il faut agir « *cum prudentia et justitia* », car tout ce que l'on dit doit émaner

---

on ferme ordinairement la porte de son cœur ; comme, au contraire, la douceur et l'affabilité la lui ouvrent. Nous avons sur cela un bel exemple en la personne du bienheureux François de Sales, lequel, quoiqu'il fut très savant dans les controverses, convertissait néanmoins les hérétiques plutôt par sa douceur que par sa doctrine. » (MAYNARD, *ibid.*, p. 174).

<sup>1</sup> — Plusieurs fois M. Vincent, attentif à la géopolitique catholique, s'interrogea sur les nouvelles terres d'élection de l'Église, peiné par l'état d'apostasie immanente à venir de la vieille Europe ! « Monsieur (A. M. d'Horgny, à Rome), je vous avoue que j'ai beaucoup d'affection et de dévotion, ce me semble, à la propagation de l'Église aux pays infidèles, par l'appréhension que j'ai que Dieu l'anéantisse peu à peu de deçà, et qu'il n'y en reste peu ou point d'ici à cent ans, à cause de nos mœurs dépravées et de ces nouvelles opinions qui croissent de plus en plus, et à cause de l'état des choses » (p. 121) ; « N'avons-nous pas occasion de craindre (au même destinataire) que Dieu n'abandonne l'Europe à la merci des hérésies qui combattent l'Église depuis un siècle, et qui ont fait de si grands ravages, qu'elles l'ont réduite comme à un petit point : et par un surcroît de malheur, ce qui reste semble se disposer à une nouvelle division par les nouvelles opinions qui pullulent tous les jours. Que savons-nous, dis-je, si Dieu ne veut pas transférer la même Église chez les infidèles, lesquels gardent peut-être plus d'innocence dans leurs mœurs que la plupart des chrétiens, qui n'ont rien moins à cœur que les saints mystères de notre religion. Pour moi, je sais que ce sentiment me demeure depuis longtemps. Mais quand Dieu n'aurait pas ce dessein, ne devons-nous pas contribuer à l'extension de l'Église ? » (p. 152-153).

« des entrailles de compassion et de charité, et non d'indignation » (p. 71), d'autant plus « qu'il est rare d'être en quelque condition que ce soit, sans tomber sous la langue des médisants ou les plaintes des mécontents » (p. 100). Et c'est là que réside toute la justice de saint Vincent, c'est-à-dire cet ajustement perpétuel<sup>1</sup> entre théorie et pratique, discours et action, commandement et exercice, précepte et exemple. En ce sens, pour lui comme pour Montaigne, « le vrai miroir de nos discours est le cours de nos vies », sachant que Jésus-Christ qui est « la voie, la vérité et la vie » est le modèle à imiter : « Ressouvenez-vous, Monsieur [à M. Portail, dans les Cévennes] que nous vivons en Jésus-Christ par la mort de Jésus-Christ et que nous devons mourir en Jésus-Christ, par la vie de Jésus-Christ et que notre vie doit être cachée en Jésus-Christ et pleine de Jésus-Christ ; et que pour mourir comme Jésus-Christ, il faut vivre comme Jésus-Christ [...] ; « L'on ne croit point un homme pour être bien savant, mais parce que nous l'estimons bon et l'aimons. Il a fallu que Notre-Seigneur ait prévenu de son amour ceux qu'il a voulu faire croire en lui ; faisons ce que nous voulons, l'on ne croira jamais en nous, si nous ne témoignons de l'amour et de la compassion à ceux que nous voulons qu'ils croient en nous » (p. 68) ; « Si vous n'aviez rien à souffrir (à un Supérieur), votre conduite n'aurait pas assez de rapport à celle de Notre-Seigneur, qui a bien voulu avoir des disciples grossiers et sujets à divers manquements, pour avoir occasion, en pratiquant la douceur et le support, de nous montrer par son exemple comme doivent agir ceux qui sont en charge » (p. 42).

Et là, bien sûr, ce sont toutes les œuvres de miséricorde accomplies par M. Vincent qu'il nous faudrait citer, étudier, admirer, exemples concrets, ayant valeur d'exemplarité évangélique, auprès des pauvres, des mendiants, des malades, des prisonniers, des enfants trouvés, des orphelins, des vieillards, des esclaves, des forçats, etc. Les actes de justice et ces œu-

<sup>1</sup> — Ainsi, dans ce souci constant du vrai juste milieu, synonyme de vertu, parvient-il à unir dans ses *Conférences* douceur et fermeté dans cette belle comparaison poétique : « Il n'y a point de personnes plus constantes et plus fermes dans le bien que les doux et les débonnaires ; comme, au contraire, ceux qui se laissent emporter à la colère et aux passions de l'appétit irascible sont ordinairement fort inconstants, parce qu'ils n'agissent que par boutades et par emportements : ce sont comme des torrents qui n'ont de la force et de l'impétuosité que dans leurs débordements, lesquels tarissent sitôt qu'ils sont écoulés ; au lieu que les rivières, qui représentent les personnes débonnaires, vont sans bruit, avec tranquillité, et ne tarissent jamais. Aussi, tenons ferme pour la fin que nous nous proposons dans nos bonnes entreprises, mais usons de douceur dans les moyens que nous employons, imitant en cela les conduites de la sagesse de Dieu, qui atteint fortement à ses fins et toutefois dispose suavement les moyens pour y parvenir » (MAYNARD, *ibid.*, p. 172) ; ou mieux encore, colère et douceur, comme le manifeste cette exégèse évangélique : « Si donc Notre-Seigneur se montrait sévère en certaines occasions, lui qui était si doux et bénin, c'était pour corriger les personnes à qui il parlait, pour donner la chasse au péché et ôter les scandales ; c'était pour édifier les âmes et pour nous donner instruction. Oh ! qu'un supérieur qui agirait de la sorte ferait un grand fruit ! Ses corrections seraient bien reçues parce qu'elles seraient faites par raison et non par humeur. » (MAYNARD, *ibid.*, p. 179).

vres de charité – l’envers de la Fronde ! – offrent l’image de la sainteté sociale quand les Grands de ce temps – pensons aux Dames de la Charité<sup>1</sup> – œuvrent au soulagement des misères : « La charité est le seul lien sans hypocrisie de concorde entre tous les hommes, quelle que soit leur race », note fortement M. M. Martin<sup>2</sup>. Parmi les innombrables exemples de justice, rehaussés par la vertu de religion – conformément au mot de saint Paul « *justus ex fide vivit* » (Rm 1, 17) – citons pour terminer ces deux éloges de l’apôtre de la charité, l’un sur les malades, l’autre sur les esclaves, en admirant le sens des justes comparaisons et des saintes analogies chez notre pieux observateur :

« Tous les hommes composent un corps mystique ; nous sommes tous membres les uns des autres. Or, on n’a jamais ouï dire, non pas même dans les animaux, qu’un membre ait été insensible à la douleur d’un autre ; qu’une partie de l’homme soit froissée, brisée ou violentée, et que les autres ne s’en ressentent pas. Cela ne se peut ; tous nos membres ont tant de sympathie et de liaison ensemble, que le mal de l’un est le mal de l’autre. A plus forte raison, les chrétiens, étant membres d’un même corps, et membres les uns des autres, doivent-ils se compatir. Oui, être chrétien et voir son frère affligé sans pleurer avec lui, sans être malade avec lui, c’est être sans charité, c’est n’avoir point d’humilité, c’est être pire que les bêtes. Entrons donc dans les sentiments de douleur, de tristesse pour notre prochain<sup>3</sup>. »

1 — Voir cette exhortation émouvante du saint aux Dames de la Charité lors d’une assemblée plénière pour maintenir l’œuvre des Enfants trouvés : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; vous avez été leurs mères selon la grâce depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées ; voyez maintenant si vous voulez les abandonner. Cessez d’être leurs mères pour devenir à présent leurs juges ; leur vie et leur mort sont entre vos mains ; je m’en vais prendre les voix et les suffrages ; il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d’en prendre un charitable soin ; et, au contraire ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez ; l’expérience ne vous permet pas d’en douter. » (Mgr CALVET, *Biographie*, p. 192-193).

2 — M.-M. MARTIN, *ibid.*, p. 44.

3 — MAYNARD, *ibid.*, p. 134. Ayant horreur de « l’esprit de grimace », à la manière littéraire de Saint-Simon (moins l’amertume !), M. Vincent regrette avec virulence, dans la suite de ce texte, que les habitudes chrétiennes aient été sécularisées et de ce fait définalisées : « Faisons par vertu ce que font souvent les gens du siècle par respect humain quand ils vont voir une personne affligée qui a perdu un père, une femme, un parent : que font-ils ? Pour l’ordinaire, ils prennent un habit de deuil ; sont-ils arrivés, ils paraissent avec un visage triste et disent, en s’approchant de la personne affligée : « Hélas, je ne puis vous exprimer ma douleur pour la perte que j’ai faite avec vous ; j’en suis inconsolable ! Je viens mêler mes larmes aux vôtres, » et autres belles paroles qui témoignent la part qu’ils prennent à cette affliction. Cette coutume vient de la pratique des premiers chrétiens. Originellement, toutes ces choses étaient des actions de charité ; et le mal est qu’on les a tirées de leur source, et qu’on en abuse communément en les faisant par fausseté, par singerie, par intérêt ou par une affection naturelle, et non par l’unité d’esprit et de sentiment que le Fils de Dieu est venu établir en son Église, et qui fait que tous les fidèles, ayant tous un même esprit avec Jésus-Christ, comme ses membres, s’affligent et s’attristent des adversités de leurs frères ».

« Monsieur [à M. Le Vacher, prêtre de la Mission à Alger, chargé avec le frère Barreau, consul, du rachat des captifs ecclésiastiques], j'ai appris la liaison et l'intime charité qui est entre vous ; j'en ai plusieurs fois béni Dieu, et je l'en bénirai autant de fois que la pensée m'en viendra, tant mon âme est touchée de reconnaissance d'un si grand bien, qui réjouit le cœur de Dieu même ; d'autant que de cette union, il en fera réussir une infinité de bons effets pour l'avancement de sa gloire et pour le salut d'un grand nombre d'âmes. Au nom de Dieu, Messieurs, faites de votre côté tout ce qui se pourra pour la rendre et plus ferme et plus cordiale jusque dans l'éternité ; vous souvenant de la maxime des Romains, que, par l'union et le conseil, on vient à bout de tout [...] ; « Cette œuvre est l'exercice de la charité le plus relevé qui soit sur la terre, quoique le moins recherché. O Dieu ! Messieurs, que n'avons-nous un peu plus de vues sur l'excellence des emplois catholiques pour estimer infiniment notre bonheur et pour correspondre aux devoirs de cette condition ; il ne faudrait que dix ou douze missionnaires ainsi éclairés pour faire des fruits incroyables dans l'Église » [...] ; « Le ciel et la terre regardent avec plaisir le partage heureux qui vous est échu d'honorer par votre emploi cette charité incompréhensible par laquelle Notre-Seigneur est descendu sur la terre pour nous secourir et assister dans notre esclavage. Je pense qu'il n'y a aucun ange ni aucun saint dans le ciel qui ne vous envie ce bonheur, autant que l'état de leur gloire le peut permettre ; et quoique je sois le plus abominable de tous les pécheurs, je vous avoue néanmoins que, s'il m'était permis, je vous l'envierais moi-même. Humiliez-vous beaucoup et vous préparez à souffrir des Turcs, des Juifs et des faux-frères ; ils vous pourront faire de la peine, mais je prie de ne pas vous en étonner ; car ils ne vous feront point d'autre mal que celui que Notre-Seigneur voudra qu'il vous soit fait... » (p. 181-182).

## Conclusion

Au terme de ce parcours épistolaire où se sont multipliés à nos yeux les initiatives judicieuses, les conseils de bon aloi, les remontrances fermes, les décisions avisées, on ne peut qu'admirer l'étonnante fécondité de cette œuvre <sup>1</sup> et s'interroger sur sa paradoxale unité ! Comment Monsieur Vincent, « bête de charge de la Providence <sup>2</sup> », a-t-il pu mener de front tant d'actions salvatrices en les coordonnant et en les hiérarchisant au service

(*Ibid.*) Que dirait aujourd'hui saint Vincent de son héritage, où trop souvent l'idéologie humanitaire semble l'emporter sur le zèle missionnaire ?

<sup>1</sup> — Consulter le *Mémorial du Tricentenaire* de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac (1660 – 1960), Paris, Bayard, 1962.

<sup>2</sup> — MAYNARD, *ibid.*, p. 45.

de son pays et de l'Église ? « Saint Vincent de Paul, résume ainsi Mgr Calvet (p. 97), en combattant le jansénisme qui bénéficiait d'une sorte de préjugé littéraire et français, fit une œuvre méritoire et vraiment nationale. Il sauva sa congrégation et par elle les prêtres de France de la maladie des arguties stériles, il les conserva pour l'apostolat des campagnes, il garda des ouvriers pour l'œuvre populaire. Son action ici est commandée par les mêmes principes que son intervention au Conseil de conscience et dans la Fronde ; et l'unité de sa vie nous apparaît : ami de l'autorité nécessaire, de la justice, de la charité et de la paix, il a travaillé efficacement, parce qu'il était saint, à la grandeur de l'ancienne France chrétienne ».

Animé ainsi par le seul intérêt de la gloire de Dieu et du salut des âmes, ce saint actif a su de la sorte allier – en termes pascaliens <sup>1</sup> – la grandeur de l'œuvre et la petitesse de l'ouvrier <sup>2</sup>, aussi bien dans l'ordre des âmes que dans l'ordre des corps : « Dès qu'il fut supérieur, note M. S. Gillet <sup>3</sup>, il ne cessa d'harmoniser dans sa conduite ces deux vertus en apparence contradictoires : l'humilité qui se cache et la charité qui se donne. Rien de plus admirable ni de plus touchant à la fois, dans ses entretiens avec les Prêtres de la Mission, que l'ingéniosité avec laquelle il s'humiliait devant eux, et son ardeur à allumer devant eux le feu de la charité ».

Humilité et charité <sup>4</sup>, ne sont-ce pas là les vraies raisons de l'unité profonde de son action, de sa vitalité politique et de sa fécondité sociale ? Lui, qui en toute orthodoxie et avec pédagogie, humble serviteur de la Providence, dut en permanence, en raison de la multiplicité de ses œuvres et de la responsabilité de ses charges, délibérer, conseiller, décider, exécuter, encourager, réprimander, bref, faire preuve de jugement, à quoi aspirait-il in fine ? A n'être que « la jument de Dieu, sans choix et sans désir, soumise à la volonté de son maître, à l'image du Fils de Dieu, soumis aux volontés de son Père <sup>5</sup> ». Citons, en guise de conclusion et à une heure où le pays de France est devenu une terre de Mission, ces deux textes de saint Vincent, l'un illustrant cette parfaite résignation envers la Providence divine, et

<sup>1</sup> — Voir à ce sujet l'analyse des contraires (« la grandeur de petitesse ») par le R.P. PETITOT, O.P. (*La Spiritualité de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus*).

<sup>2</sup> — Combien de fois le « petit porcher » ou le « petit bouvier » de Dax signe-t-il ses lettres : Vincent Depaul, « indigne prêtre de la Mission ». « Le cœur de l'homme est plein d'ordure », disait Pascal. « Je suis couvert de péchés et d'infamies », disait Vincent. « Mais seuls les saints peuvent parler ainsi ; les autres n'osent pas, on les prendrait au mot ! » commente malicieusement Mgr CALVET (*Biographie* p. 37).

<sup>3</sup> — *La Sainteté française*, Paris, Flammarion, 1938, p. 116.

<sup>4</sup> — Relevons justement que, chez saint Thomas d'Aquin, la magnanimité ou la vertu des grandes actions dignes d'honneur (et Dieu sait si saint Vincent fut magnanime !) échappe à l'ambition grâce à l'humilité et à la charité : « Il faut considérer deux choses dans l'excellence de l'homme (l'honneur étant le témoignage rendu à l'excellence de quelqu'un) : la première, c'est qu'elle ne vient pas de lui-même mais de Dieu, et c'est pourquoi l'honneur n'est dû principalement qu'à Dieu ; la seconde, c'est qu'elle lui a été donnée pour être utile au prochain. » (II-II, q. 131, a. 1).

<sup>5</sup> — MAYNARD, *ibid.*, p. 45.

l'autre (sous forme de prière composée par le saint lui-même) pour obtenir la sainte prudence dans l'accomplissement de la justice évangélique :

Que fait celui qui est parfaitement soumis aux ordres de la divine Providence ? Il fait comme la jument qui se donne à tout ce qu'on veut, quand on veut, et en la manière qu'on veut. Et que fais-je quand je m'abandonne ainsi ? J'attire Dieu avec moi, parce que je n'ai pas eu de volonté[...]. Ne voyez-vous pas les heureux succès de ceux qui sont dans cette indifférence ? Ils ne tiennent qu'à Dieu et Dieu les conduit <sup>1</sup>.

O débonnaire Jésus, vous êtes venu en ce monde enseigner la simplicité pour anéantir le vice contraire, et nous apprendre la prudence divine pour détruire celle du monde ; voici une Compagnie qui ne respire qu'après la grâce d'observer vos maximes, de se mouler sur vos conduites et de s'avancer dans les voies de la perfection que vous lui avez prescrites ; c'est tout son désir et tout ce qu'elle demande. Faites-nous part, Seigneur, de ces divines vertus, qui ont été si éminentes en vous ; remplissez chacun de nous de cette affection de simplifier et devenir plus prudents de la prudence chrétienne. C'est la prière que nous vous faisons en unité de cœur et avec la confiance des enfants à leur père. Présentez, s'il vous plaît, à la majesté du Père éternel, nos désirs et nos intentions, nos paroles et nos œuvres, à ce qu'il en soit à jamais glorifié. Amen <sup>2</sup>.



---

<sup>1</sup> — MAYNARD, *ibid.*, p. 45-46.

<sup>2</sup> — Édition Coste, t. 12, p. 181.



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**